

Le Jour, 1953  
27 Juin 1953

## **EN MARGE DE LA CAMPAGNE ELECTORALE**

A deux mille lieues de chez soi, l'imagination travaille. On voit son petit pays plus attachant, plus touchant. On ne voit plus le désordre qui l'habite ou qui le menace. On appelle sur lui, avec plus d'émotion, la bienveillance des dieux. On y évoque des visages et des paysages aimés.

Pourquoi tant d'agitation sur de si doux traits ? Pourquoi ces contrastes, ces contradictions, ces conflits d'idées sur ce qui est élémentaire et essentiel ?

**Le mal du Liban**, comme on le voit à distance, **c'est que chaque homme au pouvoir y veut faire une expérience politique nouvelle**. Au lieu d'accepter la tradition comme la leçon décisive du passé, c'est le désir d'innover sans répit qui ébranle et qui ruine les institutions.

**Car la structure du Liban appelle des formules invariables. Elle veut la plus grande stabilité des lois organiques parce que les Libanais sont instables dans leur nature. Elle veut que les leçons du temps soient obéies par un peuple sans cesse en mouvement.**

Le compromis confessionnel permanent sur lequel vivent les Libanais impose le contact politique fréquent entre les citoyens les plus en vue ; **il impose ce contact à l'intérieur d'une assemblée politique** ; il impose la loi du nombre là où les dissidences sont faciles ; il interdit que les meilleurs éléments de la nation soient en concurrence acharnée alors qu'il serait si avantageux qu'ils collaborent pour le bien de la nation.

De loin tout cela se voit encore mieux que de près ; et l'on mesure alors combien sont futiles les prétextes qui ont abouti sur le plan électoral à l'étrange situation où l'on est.

Nous l'avons écrits maintes fois à Beyrouth, répétons-le de loin : même si les élections devaient se dérouler dans un ordre parfait, dans un calme profond, même si la règle du jeu devait être obéie à la lettre et sans défaillance, **le résultat restera négatif et dramatique pour la nation.**

**Il ne faut pas en effet, au Liban, que des forces authentiques** (dans les communautés dominantes surtout) **restent en dehors de la Chambre si elles aspirent à en faire partie**. Blesser sur ce point les Maronites comme blesser les Sunnites est une erreur égale. Pour les autres communautés c'est la même chose ; quoique à un moindre degré.

Un pays comme le Liban pour lequel, si manifestement, le temps travaille, on ne l'expose pas à la mauvaise humeur de ses propres fils pour le plaisir d'y réduire ridiculement le nombre des députés. **Cela le bon sens le dit**. Et le bon sens veut, d'autre

part, que les députés soient plus nombreux au Liban pour que le régime puisse, techniquement, fonctionner de façon raisonnable.

Nous suivons, à distance, la campagne électorale au Liban, comme on suit le développement d'un sophisme dans ses conséquences proches et lointaines. Nous pensons au Liban avec plus de tendresse, plus d'amour encore.

Décidément ce sont des vues bien étroites que celles qui ont mis les Libanais dans l'impasse où ils sont. **Dès qu'on le pourra il faudra élargir les horizons.**

Il eut été viril et sage de reconnaître la faute alors qu'on pouvait y porter remède. Tandis que, jusqu'à ce qu'il y ait une Chambre libanaise en fonction, on ne peut toucher à la loi électorale sans toucher à la Constitution.

**Telle est la conséquence d'une procédure hâtive dont fut absente la clairvoyance.**

L'avenir n'est pas loin qui, dans cet ordre d'idées, imposera à l'Exécutif libanais et au Législatif ensemble, un grand devoir.

**Paris, le 23 Juin 1953**